



Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général concernant le domaine de l'électricité

Monsieur le président,
Madame, Monsieur,

1. Introduction

Voici déjà plus d'une année que la Commune de Cortaillod a confié la gestion du réseau de distribution (GRD) électrique à la société Eli10 SA ; le temps est donc venu de faire un rapport d'information comme cela a été fait en 2017 et 2018. Ce rapport répond aussi aux différentes questions posées lors du Conseil général du 22 mai 2018, date à laquelle vous avez accepté de remettre la gestion du réseau de distribution à la société Eli10 SA.

Voici donc le troisième rapport résumant la situation sur la Commune, présenté en quelques points :

- L'année 2019, consommation, production ;
- L'année 2019, ce qui a changé, utilisation du crédit budgétaire de 150'000 fr., projet de facturation de l'électricité à Cortaillod ;
- L'année 2020, les tarifs et la situation sur la Commune.

2. L'année 2019, consommation / production

2.1. La consommation électrique sur le territoire communal

En 2019, Eli10 SA a facturé, pour l'utilisation du réseau, un montant total correspondant à une consommation de : 12'516'114 kWh

En 2018, cela représentait : 12'284'210 kWh

En 2017, cela représentait : 12'501'482 kWh

En 2016, cela représentait : 13'176'675 kWh

En 2015, cela représentait : 12'296'846 kWh

2.2. La consommation en kWh des bâtiments communaux

Voici les consommations de quelques bâtiments communaux, utilisés par l'Administration. Ne figure pas sur cette liste, le dépôt du Service des travaux publics de la rue des Coteaux 38 qui verra peut-être son affectation modifiée ; cette situation se prolongera jusqu'à l'adoption du nouveau PAL (plan d'aménagement local).

Concernant le collège des Noisetiers, dans ce rapport-ci, ne figure que la consommation de l'école. Cette comparaison commence depuis l'année 2016 ; vous trouverez les consommations de 2014 et 2015 dans le précédent Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général concernant le domaine de l'électricité de 2018.

Adresse	Bâtiment	2016	2017	2018	2019
Coteaux 1	Collège du Coq d'Or	34'246	30'024	28'259	30'860
Coteaux 3	Collège des Corneilles	11'116	13'073	13'448	14'838
Cure 14	Collège des Noisetiers (sans les abris)	6'292	5'685	5'763	5'742
Draizes 2	Administration communale	22'314	21'002	10'329	10'267
Courtils 48	Hangar du Service de travaux publics	4'312	4'888	6'018	5'613
Draizes 23	Cort'Agora	85'817	82'211	66'675	72'701
Poissines 10	Station de pompage	1'462	807	901	873
Pièce-Chaperon 15	Morgue	952	748	893	1'187
Rochettes 10	Hangar du feu	23'751	21'939	23'067	21'771

2.3. La production de la Commune

La Commune produit de l'électricité grâce à ses installations photovoltaïques, lesquelles sont réparties sur plusieurs sites :

- Hangar du feu ;
- Collège des Corneilles ;
- Administration communale (mise en service en juin 2017).

Cette production est résumée avec un tableau par bâtiment produisant de l'énergie avec des panneaux photovoltaïques :

Productions électriques en kWh de la Commune

Collège des Corneilles	2016	2017	2018	2019
Consommation réseau	11'116	13'073	13'448	14'838
Production	68'320	82'864	81'208	83'115

Hangar du feu	2016	2017	2018	2019
Consommation réseau	23'751	21'939	23'067	21'771
Production	114'315	117'258	110'226	110'792

Administration communale	2016	2017	2018	2019
Consommation réseau	22'314	21'002	10'329	10'267
Production injectée	pas d'installation	5'950	13'366	14'546
Auto consommation		4'523	8'273	7'833

Nous verrons prochainement une nouvelle installation produire du courant grâce à des panneaux photovoltaïques à Cort'Agora. En effet, à mi-2019, un important budget destiné au remplacement du chauffage de la salle polyvalente et à la pose de panneaux photovoltaïques a été accepté.

3. L'année 2019

3.1. Ce qui a changé

- Nous sommes passés au modèle GRD chez Eli10 SA.
- La réflexion a été longue. D'abord une soirée d'information/table ouverte, en février 2018, pour aborder les différentes compétences que nous avons en tant qu'administration, mais aussi pour aborder les futurs défis stratégiques imposés par la Confédération, notamment concernant les compteurs intelligents.
- Les deux nouvelles taxes à vocation énergétique ont été introduites début 2019, une taxe cantonale et une taxe communale.
- Un droit d'utilisation du Domaine public a aussi été introduit.
- Un crédit annuel est voté pour les améliorations, assainissements, extensions de 150'000 fr. pour les dépenses non planifiables ; chaque objet ne peut dépasser 35'000 fr.
- Confier la gestion du réseau électrique à Eli10 SA a aussi impliqué des changements de répartition des coûts du réseau et des coûts de raccordement. Ces taxes unifiées dans la desserte d'Eli10 SA et décrites dans la convention GRD sont aussi le reflet des prescriptions des professionnels de la branche, l'AES (Association des Entreprises électriques Suisse). Elles tiennent compte des ampères demandés et sont reversées au panier communal pour les coûts du réseau.

Ces différents sujets ont été traités dans les rapports soumis à votre autorité et sont donc disponibles sur le site Internet de la Commune.

3.2. Utilisation du crédit budgétaire annuel de 150'000 fr.

Bien que nous ayons dû intervenir sur notre réseau pour diverses réparations, nous n'avons pas eu de grande casse durant l'année.

Nous avons enregistré des dépenses de 79'602 fr. 60 liées aux améliorations, assainissements et extensions du réseau.

Les coûts sont répartis ainsi :

Objets	Fr.
--------	-----

3.3. Projet de facturation de l'électricité à Cortailod

La collaboration avec un GRD maîtrisant le domaine de l'électricité était intéressant pour la Commune, car un poste à 50% pouvait être dédié à la facturation et refacturé comme tel à Eli10 SA.

Malheureusement, la mise en place de cette solution ne s'est pas avérée satisfaisante.

D'une part, l'Administration n'avait que 35 % de temps à mettre à disposition pour cette activité, ce qui a provoqué une grande quantité d'heures supplémentaires. De plus, lors de la mise en place de ce système, nous avons réalisé qu'il serait impossible d'avoir cette activité sur le site de l'Administration pour des raisons de synergie entre les personnes occupant ce poste, mais aussi pour toutes les questions qui avaient un lien entre la technique et la facturation, les personnes concernées n'étant pas proches physiquement la résolution des problèmes prenait encore plus de temps.

Pour toutes ces raisons, le Conseil communal a pris la décision de ne pas insister avec cette solution non profitable et qui grevait le Service technique en le privant d'un taux d'occupation fort utile. Cette constatation n'a été rendue possible que par la mise en pratique de cette solution.

Depuis la création d'Eli 10 SA, bien que la possibilité de reprendre un poste administratif communal a toujours été proposée aux communes passant en GRD, aucune n'avait opté pour cette solution. La Commune de Cortaillod est la seule à avoir tenté l'expérience du transfert de ressources. Une redistribution des tâches au sein de l'Administration a permis de compléter des équipes qui en avaient besoin.

4. L'année 2020, les tarifs et la situation sur la Commune

4.1. Les tarifs 2020

Les tarifs 2020 ont augmenté, mais restent dans la norme actuelle. Pour une consommation de 4'500 kWh, un habitant de Cortaillod payera 19.22 cts/kWh, alors qu'à Neuchâtel ce sera 20.05 cts/kWh, à Berne le coût est de 20.06 cts/kWh. Nous constatons qu'une entreprise comme Eli10 SA est aujourd'hui concurrentielle pour les tarifs proposés.

Tarif BT Simple

Commune de Cortaillod

Pour les particuliers et les petites entreprises consommant principalement le jour.

Utilisation du réseau (jusqu'à 50'000 kWh)

• Tarif de base	CHF/mois	7.85
• Taxe de consommation	ct./kWh	7.50
• Services-système	ct./kWh	0.16



Energie elinova (100% renouvelable, jusqu'à 100'000 kWh)

• Tarif de l'énergie	ct./kWh	7.55
----------------------	---------	------

Energie grise (d'origine non vérifiable, jusqu'à 100'000 kWh)

• Tarif de l'énergie	ct./kWh	7.15
----------------------	---------	------

Redevance et prestations fournies aux collectivités publiques (PCP)

• Redevance cantonale à vocation énergétique	ct./kWh	0.30
• Redevance communale à vocation énergétique	ct./kWh	0.50
• Redevance communale pour l'usage du domaine public	ct./kWh	0.80

Redevances fédérales

• Energies renouvelables RPC1 ¹	ct./kWh	2.20
• Protection des eaux et des poissons ²	ct./kWh	0.10

Tarif BT Double

Commune de Cortaillod

Pour les particuliers et les petites entreprises consommant plus de 30% durant la nuit.

Utilisation du réseau (jusqu'à 50'000 kWh)

• Tarif de base	CHF/mois	12.50
• Taxe de consommation HP	ct./kWh	7.50
• Taxe de consommation HC	ct./kWh	3.30
• Services-système	ct./kWh	0.16



Energie elinova (100% renouvelable, jusqu'à 100'000 kWh)

• Tarif de l'énergie HP	ct./kWh	8.10
• Tarif de l'énergie HC	ct./kWh	5.45

Energie grise (d'origine non vérifiable, jusqu'à 100'000 kWh)

• Tarif de l'énergie HP	ct./kWh	7.70
• Tarif de l'énergie HC	ct./kWh	5.05

Redevance et prestations fournies aux collectivités publiques (PCP)

• Redevance cantonale à vocation énergétique	ct./kWh	0.30
• Redevance communale à vocation énergétique	ct./kWh	0.50
• Redevance communale pour l'usage du domaine public	ct./kWh	0.80

Redevances fédérales

• Energies renouvelables RPC1 ¹	ct./kWh	2.20
• Protection des eaux et des poissons ²	ct./kWh	0.10

Plages tarifaires

HP (heures pleines) de 06h00 à 22h00 / HC (heures creuses) de 22h00 à 06h00

Pour toutes les questions relatives à des comparaisons de tarifs entre différentes communes ou pour des situations différentes (simple ou double tarif, etc.), le site de l'Elcom (Commission fédérale de l'électricité) permet de faire facilement des simulations (<https://www.prix-electricite.elcom.admin.ch/>).

4.2. La situation de la commune

Les projets plus conséquents et qui peuvent être planifiés concernant l'entretien du réseau sont discutés entre le Conseil communal et Eli10 SA. La routine de modernisation avant le passage au GRD chez Eli10 SA consistait à rénover le réseau en même temps que les routes ou en fonction des densifications de zones. Ce type de rénovation est toujours d'actualité et un bilan de l'état de nos routes a été réalisé lors de cette législature. De grands projets de rénovation sont en attente d'étude ou de crédit.

En une année de gestion du réseau d'électricité, nous avons eu plusieurs échanges avec Eli10 SA pour cibler trois modernisations en 2020. Celles-ci seront évidemment soumises à votre autorité. La première modernisation identifiée comme étant à réaliser concerne le quartier du Potat-Dessus, où plusieurs pannes survenues en 2018 en font une zone sensible. Pour éviter les interventions répétées en urgences, le tirage de nouveaux câbles nous semble une rénovation pertinente.

La deuxième intervention sur le réseau concerne le remplacement d'armoires électriques de plus de 35 ans ; ces armoires ont une durée de vie de 35 à 40 ans. Celles qui sont dans le plus mauvais état ou présentant un danger pour les utilisateurs sont prioritaires et nous tablons sur un remplacement de quatre armoires.

La troisième modernisation concerne la route de Sachet ; l'éclairage est en provisoire au début de celle-ci depuis près de 10 ans. De plus, cette route a subi une sérieuse panne à fin 2016 et, à fin 2017, une armoire a été endommagée par un véhicule.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, Madame, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

Cortailod, le 19 mai 2020

Au nom du Conseil communal
Le président La cheffe du dicastère
Olivier Félix Angela Doigo

Réf. 011.000.1

h:\commune\la_direction\3_conseil-communal\4_rapports\information-electricite2019_jmp\rapp_information-electricite-2019_20200519.docx